



PREFECTURE DE LA REGION MIDI-PYRENEES
PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

Cabinet

Service Communication

Fax : 05-34-45-38-21

Mel : danielle.pujazon@haute-garonne.pref.gouv.fr

virginie.avizou@haute-garonne.pref.gouv.fr

Le 25 février 2009

Communiqué à la Presse

4^{ème} Commission de Suivi du Financement de l'Economie
Le 25 février 2009
à la Préfecture de la Haute-Garonne

Le comité de suivi du financement de l'économie s'est réuni mercredi 25 février 2009 à la Préfecture sous la présidence de Dominique BUR, Préfet de la région Midi-Pyrénées. Composé de représentants des services de l'Etat, du secteur bancaire, des assureurs crédit et des entreprises, le comité a pour mission de suivre la mise en œuvre au plan territorial des engagements pris par les banques en matière de crédit aux entreprises dans le cadre du plan de sauvetage du système financier.

A cette occasion, les différents intervenants ont confirmé que les signes de ralentissement étaient de plus en plus marqués et que la typologie des entreprises en difficultés évoluerait.

Le nombre de dossiers déposés auprès du médiateur du crédit a fortement augmenté au niveau régional passant de 206 dossiers au 14 janvier 2009 à 307 un mois plus tard (soit + 50%). L'évolution sur la Haute-Garonne est à l'image de celle de la région, 36 dossiers se sont ajoutés aux 72 dossiers déposés avant le 14 janvier 2009 (soit + 50%). De plus, si les TPE restent les plus touchées, le nombre d'entreprises de taille plus importante ayant recours au médiateur est en augmentation.

Le bilan de la médiation du crédit reste satisfaisant. 307 dossiers ont été reçus au niveau régional (108 en Haute-Garonne) ; 131 dossiers éligibles sont aujourd'hui clos dont 110 par un succès.

De plus, depuis le mois d'octobre, plusieurs plans d'étalement des dettes fiscales et sociales ont été accordés pour aider des entreprises confrontées à des tensions de trésorerie.

Par ailleurs, les mesures prises dans le cadre du plan de relance sont effectives et permettent de soulager la trésorerie des entreprises de Midi-Pyrénées. Depuis le début de l'année 2009, sans compter la mensualisation des remboursements de TVA, ce sont 33,5 millions d'euros qui ont été versés par l'Etat aux entreprises. Ainsi le remboursement anticipé du crédit impôt recherche et autres dûs aux sociétés, ont constitué un apport de liquidités à 760 entreprises de la région. Cette contribution de l'Etat au renforcement de la trésorerie des entreprises devrait s'accroître dans les mois à venir car moins de 10% des entreprises concernées en ont sollicité le bénéfice à ce jour.

Contacts Presse : Danielle PUJAZON ☎ 06.83.06.87.48/05.34.45.38.31

Virginie AVIZOU ☎ 06.85.80.22.14/05.34.45.36.17

1, place Saint-Etienne -31038 TOULOUSE CEDEX 9- ☎ 05-34-45-34-45